

Fonds de solidarité des collectivités territoriales françaises pour Haïti

Cités Unies France lance une initiative auprès des collectivités territoriales françaises pour aider les départements de la Grand 'Anse, du Sud et des Nippes d'Haïti, frappés le 14 août 2021 par un tremblement de terre suivi de la dépression tropicale Grace

Paris, le 31 août 2021

Madame, Monsieur,

Le 14 août à 8h30, heure locale, un séisme de magnitude 7,2 a frappé la côte sud-ouest d'Haïti, causant des dommages à grande échelle dans toute la péninsule sud du pays. Le puissant séisme de 10 km de profondeur s'est produit à 13 km au sud-est de Petit-Trou-de-Nippes, dans le département des Nippes, une région déjà dévastée par l'ouragan Matthew en 2016. Et par ailleurs, deux jours seulement après le séisme, la dépression tropicale *Grace* a déversé des pluies extrêmement fortes dans le sud d'Haïti, provoquant des inondations dans les mêmes zones touchées par le séisme, et rendant l'acheminement des secours encore plus difficile.

Selon les derniers rapports publiés le 21 août par la Protection civile haïtienne, le nombre de morts a maintenant dépassé les 2 200, et plus de 12 200 personnes ont été blessées. Près de 53 000 maisons ont été détruites et plus de 77 000 ont été endommagées. Environ 800 000 personnes ont été affectées au total. OCHA, le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, estime que 650 000 personnes - soit 40 % des 1,6 million de personnes vivant dans les départements touchés - ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Ces deux catastrophes consécutives exacerbent les vulnérabilités préexistantes. Au moment de la catastrophe, Haïti était encore sous le choc de l'assassinat du président Jovenel Moïse le 7 juillet ; le pays faisait par ailleurs face, depuis juin, à une escalade de violence de la part des gangs, qui a touché 1,5 million de personnes, avec au moins 19 000 personnes déplacées dans la zone métropolitaine de Port-au- Prince. Les effets conjugués de la crise politique actuelle, des défis socio-économiques, de l'insécurité alimentaire et de la violence des gangs continuent d'aggraver considérablement une situation humanitaire déjà précaire.

A la demande de ses membres, Cités Unies France a ouvert un fonds de solidarité à destination des collectivités haïtiennes. Ce fonds doit accorder la priorité aux besoins des haïtiens en renforçant les capacités

des collectivités territoriales touchées. Tout comme les 3 précédents fonds de solidarité de Cités Unies France lancés pour Haïti, les actions proposées viseront à accompagner la résilience des villes concernées, notamment en renforçant les compétences à l'échelle locale. Forte de l'expérience du groupe-pays Haïti, Cités Unies France s'est également positionnée en tant qu'opérateur d'aide à la reconstruction des services publics et au renforcement des capacités institutionnelles en Haïti. Ce nouveau fonds de solidarité est en parfaite adéquation avec la feuille de route du groupe-pays, qui priorise la protection civile comme axe de travail et s'inscrit donc sur un temps long.

A l'image des autres fonds de solidarité de CUF, le fonds Haïti visera à agir aux côtés de nos partenaires, les collectivités haïtiennes, au service d'une action en aval de l'urgence humanitaire, et complémentaire de l'aide internationale qui relève de la compétence des Etats. Pour vous éclairer sur le mode de fonctionnement de ce dispositif, vous trouverez la plaquette d'information sur les fonds de solidarité de Cités Unies France à cette adresse: https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-de-Cites-Unies-France, ainsi qu'une courte vidéo explicative: https://www.youtube.com/watch?v=6c7PRh58oEE

Avec votre appui, nous ciblerons l'usage de cette aide de façon à ce qu'elle puisse avoir un effet levier, notamment en aidant les départements impactés à faire face aux besoins sociaux et humains. Cités Unies France travaille en ce moment au recensement de besoins. Nous aurons l'occasion d'en faire un point plus précis lors du premier comité des donateurs qui se tiendra dans les prochaines semaines. Et c'est bien ce comité, c'est à dire vous, les collectivités territoriales françaises donatrices, qui, avec l'éclairage de nos partenaires haïtiens, validera les projets qui seront soutenus.

Le fonds est ouvert pour plusieurs mois, et il sera possible d'y contribuer jusqu'à fin 2021. Nous restons mobilisés et sommes à la disposition de toutes et tous pour plus d'informations. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter Simoné Giovetti, responsable de la Mission Internationale, Europe et Crises (s.giovetti@cites-unies-france.org) et Zoé Courboin, chargée de mission Océan indien, Amérique latine et Caraïbes (z.courboin@cites-unies-france.org).

Nous vous remercions pour votre confiance et l'expression de votre solidarité.

Bien cordialement,

Geneviève Sevrin

Directrice générale de Cités Unies France